

**événement** Semaine nationale  
du développement durable **p.2**

**aux 4 coins** Eclairage du bâtiment CMME,  
Achat de véhicules éco, Plan d'action restauration,  
Système d'information et développement durable **p.3**

**acteurs** Ludivine Lebrun, Jean-Michel Briffaud  
Philippe Stalliveri, Pascal Paubel **p.4-5**

**à la loupe** Comprendre le développement durable,  
La formation au développement durable,  
du développement au management **p.6-7**

**portrait** Le COPIL **p.8**

# LE JOURNAL DE SAINTE-ANNE

082009 N° 12

## "10 ans pour sauver la planète !"



ne vérité qui dérange.

Tout le monde sait aujourd'hui. Il faut agir.

Le réchauffement climatique est la menace la plus grave.

La responsabilité environnementale majeure des entreprises et citoyens s'appelle "bilan carbone".

Nos véhicules émettent du carbone, mais indirectement aussi notre consommation d'énergie, nos achats de matières plastiques, nos déchets, notre gaspillage de papier...

Les instances du CHSA ont lancé la démarche "développement durable" en décembre 2008 et un plan d'actions est en œuvre. Ce plan évolue, s'incrémente. Des actions sont achevées (opérations ciblées de communication ou formation, modification des cahiers des charges pour les achats...), d'autres sont en cours (bilan énergétique, mesures d'optimisation...), d'autres viennent d'apparaître (nouvelles actions de formation, action covoiturage, menus en restauration...), et d'autres sont à venir... car le développement durable est plus qu'un projet circonscrit et périmétré, c'est une dimension nouvelle du management. Les centres hospitaliers ont beaucoup à faire. Le CHSA a participé à une enquête qui lui permet de mieux situer son implication dans la démarche (cf. ci-dessous).

Le COPIL s'est ouvert aux cadres administratifs de pôle. Il compte associer à la démarche un grand nombre d'acteurs et mettre en place des espaces de réflexion et communication adaptés au caractère collectif de ce défi institutionnel.

> **Christian Mauppin, responsable du pôle logistique**

### Enquête "Baromètre du développement durable" FHF 170 hôpitaux

Thème	Résultat CHSA (mars 2009)	Moyenne
Management	13/32	7,95
Achats éco-responsables	6/9	2,88
Construction/Rénovation	5/14	5,75
Eau-énergie	2/10	3,32
Gestion des déchets	15/20	7,9
Transports	1/14	2,75
<b>Total</b>	<b>42/99</b>	<b>30,55</b>



événement

# Semaine nationale du développement durable



Il y est question de l'économie d'énergie, de papier, d'eau mais également du recyclage et du tri des déchets.

**L**e centre hospitalier s'est associé à la semaine du développement durable organisée du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2009, à l'initiative du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Le comité de pilotage "développement durable" a rédigé une charte de l'éco citoyen au CHSA, dont l'objectif est de transmettre aux professionnels quelques petits gestes éco-citoyens que chacun d'entre nous peut et doit mettre en œuvre pour apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources

de l'environnement. Il y est question d'économie d'énergie, de papier, d'eau mais également du recyclage et du tri des déchets.

Cette charte, largement diffusée cette semaine, est disponible sur Intranet et jointe avec ce journal. Parallèlement, le documentaire "Une vérité qui dérange" d'Al Gore a été diffusé à l'amphithéâtre du Centre Raymond Garcin et une exposition d'affiches organisée au self du personnel.

> Virginie Monnot, responsable de la qualité et de la gestion des risques

## Le CHSCT

Le CHSCT est une instance forcément impliquée dans les problématiques du développement et management durables :

- sécurité, hygiène (déchets dangereux, risques radioactivité, biologiques, amiante...);
- risques pesant directement ou indirectement sur la pérennité de l'outil de travail, y compris des risques de gestion.

Le CHSCT et le COPIL doivent travailler de concert, et leur articulation doit se formaliser au cours de l'automne 2009.



## Eclairage du bâtiment CMME Secteur 3 et développement durable

**C**e bâtiment de plus de 10 000 m<sup>2</sup>, dont la conception architecturale a privilégié la lumière du jour, va intégrer pour son éclairage artificiel un ensemble de dispositifs et de gestion intelligent qui respecte les principes du développement durable.

### Les luminaires et les sources

Les luminaires mis en oeuvre seront performants avec un rendement élevé, une bonne uniformité et une faible luminance. Ainsi la puissance électrique à installer sera réduite et la consommation électrique minimisée.

Les sources sont modernes, avec des tubes "T5" et des ampoules "basse consommation", réputés pour limiter les besoins en électricité et pour leur grande durée de vie permettant ainsi la réduction des déchets. Les ballasts électroniques offrent la possibilité de modifier la luminosité de manière continue et progressive.

### La gestion

Des détecteurs de luminosité et des détecteurs de présence seront reliés aux luminaires par un bus numérique, l'ensemble sera piloté par des centrales informatisées. Le niveau de la lumière artificielle se réglera automatiquement pour rester adapté au besoin de chaque local, compte tenu des apports de lumière naturelle. Dès qu'un local sera vacant, sa lumière s'éteindra ou sera réduite pour limiter sa consommation sans créer d'effets de contraste désagréables pour les autres locaux. Les couloirs et les parkings bénéficieront d'un système dit de chenillard, apportant un appoint (à l'éclairage de base) seulement là où se trouve la voiture (parkings) ou le passant (couloirs) en suivant leurs déplacements. Toutes les dispositions, basées sur des technologies modernes, ont donc été utilisées pour une consommation électrique d'éclairage réduite dans le respect du confort et des exigences médicales.

> Philippe Stalliveri, directeur de l'ingénierie, des travaux et du patrimoine

## Achat de véhicules éco et stage de conduite "écolo-logique"



**L**e parc automobile du CHSA composé d'une quarantaine de véhicules a fait l'objet d'une opération de rajeunissement en 2009 avec le renouvellement de 6 d'entre eux et l'acquisition future de 3 véhicules électriques utilitaires supplémentaires. Dans une optique de contribution active au développement durable, le choix des véhicules s'est systématiquement porté sur des véhicules dits "propres" bénéficiant du bonus écologique Grenelle de l'Environnement optimal (700 euros) correspondant à un niveau d'émission de CO<sup>2</sup> au km compris entre 101 et 120 grammes. Les véhicules électriques seront quant à eux, équipés de batteries rechargeables et permettront de répondre aux besoins de déplacements intra-muros du service sécurité, du service propreté et de l'UCP.

Autre action révélatrice de l'engagement du CHSA dans une politique de développement durable, les stages d'éco-conduite qui, dans le cadre du plan de formation, permettront de développer auprès des agents les plus concernés de part leurs attributions, les notions physiques et mécaniques de conduite automobile économique et écologique. Ainsi, un premier stage sur circuit, ouvert à 6 agents, est prévu pour fin septembre en collaboration avec un organisme de formation.

> Jean-Michel Briffaud, ingénieur responsable des achats

## Plan d'action restauration

**L**es préoccupations de développement durable sont intégrées à notre gestion de la restauration, et notamment par une adaptation plus systématique des prestations aux saisons, car, en caricaturant, manger des cerises en hiver n'est pas bon pour le bilan carbone ! Nous avons aussi le souci d'accroître progressivement la part - dans nos approvisionnements - de produits issus de l'agriculture biologique (mais cette filière d'approvisionnement reste fragile pour les collectivités). Enfin, des pratiques économes en matières premières sont mises en oeuvre à l'UCP, et cela doit s'améliorer grâce à la mise en place dans les prochaines semaines d'une gestion de production assistée par ordinateur et, dans les mois et années à venir, grâce à la modernisation des équipements.

> Patrick Dupont, ingénieur responsable restauration

## Système d'information et développement durable

**L**a gestion du SI a un impact écologique. On aurait souhaité, grâce à l'informatique, "zéro papier". On en est loin, mais l'explosion d'informations traitées grâce aux ordinateurs est sans comparaison avec l'accroissement du papier consommé.

Cependant, la consommation annuelle de papier du CHSA représente quand même 700 arbres par an. Rien de scandaleux, ce n'est pas atypique... sauf que l'on peut faire mieux, c'est-à-dire consommer moins de papier en s'appuyant plus sur la numérisation et en

modifiant certaines habitudes d'impression inutiles, alimentant parfois directement nos poubelles.

Il convient de réorganiser l'ensemble des solutions d'impression de notre établissement, selon une démarche qui a fait ses preuves dans de nombreuses organisations, avec un résultat positif en termes de satisfaction des utilisateurs et aussi de préservation des ressources naturelles. Cette démarche est lancée, avec prise en compte des difficultés et contraintes de chacun, notamment architecturales.

Par ailleurs, la DSI intègre dans sa politique d'achat les critères écologiques (recyclage possible, basse consommation...). C'est le label "Green IT", systématiquement recherché

Enfin, on diminue les déplacements physiques et l'émission de carbone lorsque des fichiers sont partagés à distance, adressés en télétransmission (marchés publics...), et lorsqu'on met en place de la téléconférence ou de la télé-médecine.

> Stéphane Pierrefitte, directeur des systèmes d'informations et des plateaux techniques

### vite dit !

#### les rendez-vous

18 septembre 2009 de 11h à 16h  
Pique-nique de rentrée dans les jardins de l'hôpital

19 et 20 septembre 2009  
Journées du Patrimoine  
Portes ouvertes de 14h à 18h

du 19 septembre au 15 novembre 2009  
L'exposition "Le Comble du Vide" au musée Singer Polignac sera ouverte au public  
tous les jours de 14h à 19h (sauf le mardi)

29 septembre à 11h  
Inauguration de l'hôpital de jour  
29 rue Viala, 75015 Paris

## Ludivine Lebrun, ingénieur responsable logistique La gestion des déchets hospitaliers

Les établissements de soins sont des producteurs de Déchets d'Activités de Soins de diverses natures :

- 30 % sont des déchets d'Activités de Soins à Risques (DASR) auxquels appartiennent les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), soit environ 25% des déchets ;
- 70% sont les Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères (DAOM) composés pour 5% de déchets Dangereux (risques Chimiques, Toxiques, Radioactifs).

Ils sont également producteurs de rejets (liquides) :

- les rejets de nature domestique (rejets des cuisines, de produits détergents, des ateliers, de la lingerie...) ;
- les rejets de nature spécifique à l'hôpital (produits désinfectants, antiseptiques, médicamenteux, contenant des éléments pathogènes ou métaux lourds...).

Ces déchets et rejets présentent des risques pour l'environnement. Leur gestion concerne la collecte, le transport, le traitement, la réutilisation ou l'élimination des déchets. Elle concerne tous les types de déchets, qu'ils soient solides, liquides ou gazeux, chacun possédant sa filière spécifique.

La bonne gestion des déchets d'un établissement de soins doit être une préoccupation à part entière, guidée par les principes suivants :

**produire moins, produire plus propre, valoriser plus, éliminer moins.**  
Le CHSA a défini des procédures adaptées, mais leur application pratique reste à améliorer. Ce chantier doit être ré-ouvert au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.



« La bonne gestion des déchets d'un établissement de soins doit être une préoccupation à part entière »



Pascal Paubel,  
chef de service de la pharmacie

## Les achats des produits du domaine pharmaceutique

Le code des marchés publics 2006 intègre la dimension "développement durable (DD)", notamment aux articles 5 "la nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées... en prenant en compte des objectifs de DD" et 14 "les conditions d'exécution d'un marché... peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui prennent en compte les objectifs de DD...".

Pour les produits du domaine pharmaceutique (médicaments, dispositifs médicaux), les critères d'évaluation des offres intègrent cette problématique dans la valeur technique des produits et la qualité de la prestation du fournisseur. Sont intégrés par exemple, le conditionnement unitaire des médicaments, l'adaptation à l'usage, la gestion des déchets...

Cependant, en l'absence de normes opposables dans le domaine, il est pour l'instant impossible d'exiger d'un fournisseur de s'engager dans la démarche de DD. Une démarche est actuellement initiée par le groupe d'étude des marchés produits de santé du Ministère de l'économie et des finances pour rédiger un guide "développement durable" pour les achats pharmaceutiques.

« Il est pour l'instant impossible d'exiger d'un fournisseur de s'engager dans la démarche de développement durable »



## Jean-Michel Briffaud, ingénieur responsable achats La direction des achats

La direction des achats prend en compte les exigences environnementales à toutes les étapes du marché en s'appuyant sur le code des marchés publics 2006 (Art 6, 14, 45, 50 et 53). Ainsi la prise en compte d'objectifs de développement durable est intégrée par l'article 5 dès le stade de la définition des besoins. La R.S.E (Responsabilité sociale et environnementale) des fournisseurs est un critère inséré par l'acheteur en complément de la qualité et du coût au moment de la rédaction des cahiers des charges.

Quelques exemples concrets : pour la famille alimentation, les barquettes en propylène doivent être recyclables et incinérables à 100% et les pains sont livrés en contenants réutilisables. Pour les imprimés, les candidats doivent être détenteurs de labels comme "Imprim vert". Pour la prestation de nettoyage de locaux, la valeur technique des offres est évaluée selon l'engagement des

candidats concernant le développement durable avec présence de produits écolabélisés. UNIHA, groupement auquel est rattaché le CHSA, reprend la dimension environnementale à travers des segments d'achat tels que les fournitures de bureau, les consommables informatiques, les produits lessiviels, le mobilier ou encore tout récemment le papier. Une réflexion menée avec la DSI sur la politique d'impression du CHSA (photocopieurs, fax et imprimantes) permettra de réduire notre consommation de papier permettant du même coup la réalisation d'économies.

Enfin, en matière d'équité sociale, la direction des achats a recours au secteur adapté et protégé avec, par exemple, des prestations d'interprétariat langue des signes ou encore de mise sous pli du journal de Sainte-Anne.



Philippe Stalliveri,  
ingénieur directeur de l'ingénierie,  
des travaux et du patrimoine

## Les énergies et l'eau au Centre hospitalier Sainte-Anne

Dans le domaine du chauffage (énergie délivrée par la compagnie parisienne de chauffage urbain CPCU sous forme de vapeur), la rénovation des installations de chauffage des pavillons J, K et B, la modernisation et l'optimisation des régulations de commande et le déploiement des installations de gestion technique centralisée ont permis de réduire les consommations de l'ordre de 6,5 %.

Actuellement, un projet innovant ayant valeur expérimentale pour les réductions des consommations, élaboré par la DITP, a été retenu par l'Agence de l'Environnement et de Maitrise de l'Energie (ADEME) et le conseil régional d'Île-de-France et sera ainsi financé à hauteur de 70 %, soit un montant de 70 000 €. Cette expérimentation durera de 2010 à 2012. De même, les rénovations des structures extérieures, réalisées récemment, ont intégré une optimisation maximale des réductions des consommations.

- En 2007 : isolation et remplacement des installations de chauffage de la Clinique Relais Verdier.
- En 2008 : remplacement du chauffage électrique des CMP et CATTP Alésia avec gestion centralisée permettent une adaptation des températures aux heures d'occupation.

Installation de menuiseries à double vitrage peu émissif à la clinique des relais Gobelins. Ces quelques actions participent à la diminution des émissions de CO<sup>2</sup> et ont permis des gains financiers : ce sont les certificats économiques d'énergie.

En électricité, la généralisation dans tous les projets de détecteurs de présence pour commander les éclairages doit permettre également une réduction notable des consommations

Toutefois, malgré son image d'hôpital vert grâce à ses jardins, le CHSA est en fait très limité en termes d'adaptation de ses bâtiments aux objectifs d'économies d'énergies, en raison du contexte historique (coopération avec le service des bâtiments de France).

En ce qui concerne la consommation d'eau, des actions de maintenance préventive sur les points d'usage (WC, lavabo, etc.) réalisées par notre atelier plomberie chauffage et renforcées par la mise en place d'une gestion de la maintenance assistée par ordinateur, permettent d'éviter des gaspillages.



les rénovations des structures extérieures réalisées ont intégré une optimisation maximale des consommations

# La formation au développement durable : une des actions proposées au personnel

**Le développement durable constitue-t-il un axe de formation repéré, mis en valeur et dont le personnel peut se saisir aisément ? Pas vraiment, pas encore, alors nous y travaillons !**

Actuellement, l'offre de formation continue de l'établissement ne prend pas en compte directement le développement durable, pas plus d'ailleurs que les formations initiales et continues dispensées à l'Ifsi, à l'IFCS ou par Sainte-Anne Form@tion.

Dès cet automne cependant, sous l'impulsion du comité de pilotage développement durable, une formation à la conduite écologique et économique est proposée pour six agents qui conduisent régulièrement des véhicules. (cf. Rubrique Aux quatre coins).

### À l'avenir, quelles formations seront proposées ?

Un ensemble cohérent d'actions de formation est en cours d'élaboration dans une perspective pluriannuelle :

- En complément de la projection du film "Home" proposée cette année et dans la suite de l'exposition réalisée par la Communication, une action de

sensibilisation ouverte à tous les professionnels est envisagée sous une forme originale et animée.

- Une formation à destination des principaux acteurs du management, directions et cadres en général, viserait le développement des connaissances et des pratiques relatives au management durable : quels en sont les enjeux, à quelles pratiques de management le rattacher, comment s'y adapter dans le cadre statutaire, quels bénéfices en attendre pour les équipes, etc.
- Enfin, des formations plus techniques et ciblées pourront être proposées de manière à accompagner des démarches comme l'élaboration du bilan carbone ou la poursuite de l'amélioration du tri des déchets.

Rendez-vous en janvier 2010 pour les inscriptions !

> Catherine Lavielle,  
responsable de la bibliothèque médicale

## Du développement durable au management durable

**L**e terme développement durable dépasse la responsabilité environnementale de l'institution, et intègre le fait que, pour durer, une organisation doit pouvoir attirer les talents et les conserver, doit éviter des pratiques qui ne seraient pas éthiques et mettraient en péril la renommée ou la sécurité juridique de l'organisation.

Le management durable est un management qui ne sacrifie pas l'avenir de l'organisation par des pratiques éventuellement payantes à court-terme, mais peu viables à long terme.

Pour un hôpital public, les préoccupations de management durable sont une dimension essentielle de la politique de ressources humaines. En effet, la richesse et la spécialisation des métiers, leur évolution rapide, les problèmes démographiques, font qu'un hôpital peut voir son activité mise en difficulté par une rupture de la chaîne de compétences. Une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences est donc un axe fondamental de management durable.

Le projet social visant à faire de l'institution un cadre de travail épanouissant et sécurisant pour l'employé, permettant d'attirer et de retenir les talents, relève aussi du concept de préservation de l'avenir.

C'est pourquoi ces 2 chantiers décisifs ont été ouverts en parallèle des travaux d'élaboration du Projet d'Etablissement.

> Marie-Cécile Mocellin, directrice adjointe chargée des ressources humaines

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement a défini le développement durable comme "un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Il s'agit donc, en s'appuyant sur des valeurs de responsabilité, de participation et de partage mais aussi d'innovation, d'affirmer une approche double :

- dans le temps : sur le principe que nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais aussi le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir ;
- et dans l'espace : puisque chaque être humain a le même droit aux ressources de la Terre.

Ce nouveau mode de penser est devenu une préoccupation des états, des régions, mais également des entreprises et des particuliers, qui nécessite de s'interroger sur ses choix et son comportement en répondant à la simple question suivante : "si je prends cette décision, est-elle viable économiquement ? Mais également est-ce qu'elle ne met pas en péril des ressources ? Et aura-t-elle un impact environnemental fort ?".

Le développement durable repose donc sur 3 piliers à prendre en compte. L'aspect économique, l'aspect social et l'aspect environnemental des activités humaines.

**Sa finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces 3 enjeux.**

Le secteur de la santé peut être un formidable acteur de ce mouvement, puisqu'il représente :

- 15 % de la consommation d'énergie en France pour un patrimoine de 60 millions de m<sup>2</sup>,
- 800 litres d'eau consommés / jour d'hospitalisation (contre 150 litres dans la population moyenne),
- 6 kg de déchets / jour d'hospitalisation (contre 1 kg dans la population moyenne),

# re le concept de veloppement durable

- 900 000 hospitaliers qui sont autant de vecteurs d'information et d'action pouvant avoir un impact très important en tant que "relais de la population",
- 22 millions d'hospitalisations = effet de levier encore plus grand, par la promotion de la bonne pratique ; pour cela il est indispensable de montrer l'exemple dans les établissements de santé.

> Virginie Monnot, responsable de la qualité et de la gestion des risques



## Certification et DD

Dans le cadre de la certification des établissements de santé, la Haute Autorité de Santé engage les établissements de santé à promouvoir le développement durable dans leur stratégie et dans leur management. A ce titre, il est attendu que les établissements aient défini une politique de développement durable et qu'elle soit intégrée au projet d'établissement, et fasse l'objet d'un programme d'actions pluriannuel suivi et réajusté autant que de besoin. Le plan d'actions concerne prioritairement la sensibilisation des professionnels aux enjeux du développement durable et aux objectifs de l'établissement, mais également la prise en compte des parties prenantes, des dimensions qualité, sécurité, environnement et gestion des ressources humaines.

Ainsi, lors de leur visite, les experts viendront s'assurer de l'implication de l'institution et de l'ensemble des professionnels dans cette démarche.



portrait

> De gauche à droite : Véronique Istria, Philippe Stalliveri, Catherine Lavielle, Patrick Dupont, Ludivine Lebrun, Patricia Quartéro, Christian Mauppin, Sylvie Gonthier, Stéphane Pierrefitte et Jean-Michel Briffaud.

# Un COPIL à géométrie variable

**L**e “noyau dur” du COPIL est constitué des acteurs décisionnaires impliqués obligatoirement dans la problématique du développement durable de par leurs fonctions : le responsable du pôle logistique, le directeur de la DITP, le directeur de la DSIPT, les ingénieurs logisticiens, achats, qualité, restauration, le pharmacien (par désignation CME), la directrice des ressources humaines, la directrice des soins, la responsable du pôle formation, le responsable du pôle évaluation-finances, la responsable de la communication). S’y adjoint un second médecin désigné par la CME (Dr Rouer-Saporta).

Ce COPIL, qui met en œuvre une méthodologie “conduite de projet” ainsi que des moments créatifs de “brainstorming”, avance ses pions comme sur un échiquier, de façon pragmatique et obstinée, ne se réunissant jamais au complet

(impossible !), mais profitant des acteurs présents pour progresser, de façon tournante sur les différents champs d’application du concept. Et le COPIL veut s’adjoindre des relais, des acteurs de terrain, sur invitation.

Les attachés de pôle sont désormais invités. Seront aussi invités de façon récurrente des représentants de métiers (soignants, jardiniers, transports...).

Mot d’ordre : peu de formalisme, mais de l’enthousiasme et de la créativité. Pas de baratin, du concret. Regarder ce qui se fait ailleurs. Et s’auto-évaluer tous les ans.

> L’équipe du COPIL



**Mot d’ordre : peu de formalisme, mais de l’enthousiasme et de la créativité.**

